



Location d'un logement ne correspondant pas à la réalité

Par lyssa, le 18/11/2009 à 12:02

Bonjour,

J'ai loué un logement rénové à neuf début septembre. Lors de la visite et ensuite à plusieurs reprises, on m'a assuré que je pourrai disposer d'une ligne téléphonique et donc d'Internet. Il s'est avéré après plusieurs démarches effectuées qu'aucun raccordement n'a été réalisé dans l'immeuble et que celui-ci prendra beaucoup de temps. J'ai de plus actuellement un abonnement à internet que je paye pour rien.

De plus, il y a d'autres désordres, notamment le palier qui est en très mauvais état alors qu'on m'avait dit qu'il serait également refait. Tous ces travaux devaient en théorie être finis avant mon arrivée. A chaque fois, la propriétaire me donne de nouveaux délais, qui ne sont jamais respectés.

Que puis-je faire dans ce cas d'une location qui ne correspond pas à ce qui m'avait été promis le jour de la signature du bail?